

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 59/2026

Objet : Ressources humaines- Création de trois emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

L'an deux mil vingt-six le 17 septembre à 18 heures, le Conseil municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur WOZNIAK Jean-Marie, Maire.

Présents : Mrs, Mmes WOZNIAK Jean-Marie – LE GAC Mathieu – CHAMPELET Anthony- CAMU Géraldine- BRAVO Bérenger-COMMANDEUR Michelle- MANEVAL Nathalie- PAYEN Pascal- GONCALVES David- CHARRIER Jonathan—FOUYAT Camille- COMBRISSON Jean-Luc -BABILLON Agnès- - BRET Marie-Carmen -PROTEAU Cécile- CAMU Laurie

Excusés : ROBIN Christelle, VAN DE VELDE Jean-Pierre- MONDON Christophe

Procurations : ROBIN Christelle à CHAMPELET Anthony, VAN DE VELDE Jean-Pierre à COMMANDEUR Michelle, MONDON Christophe à COMBRISSON Jean-Luc

Géraldine CAMU a été élue secrétaire de séance.

Vu le code général de la fonction publique, et notamment son article L313-1 disposant que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité,

Dans le double objectif d'un accroissement temporaire d'activité à l'école, et de renfort de

l'équipe du service technique, il vous est proposé de créer les trois emplois non permanents définis comme suit :

EMPLOI	CADRE D'EMPLOI	CAT	GRADE	EFFECTIF	DUREE HEBDO	DUREE CDD
Agent technique polyvalent	Adjoint technique territorial	C	Adjoint technique territorial	1	35	3 mois
Agent technique	Adjoint technique territorial	C	Adjoint technique territorial	1	10,5	4 mois
Agent technique	Adjoint technique territorial	C	Adjoint technique territorial	1	19,85	10 mois 2 jours

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

VALIDE la création des trois postes non permanents proposés,

DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à cette décision,

PORTE les crédits afférents au budget communal 2026.

Ainsi fait en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.
Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 18 septembre 2026

Le Maire
Jean-Marie WOZNIAK



La secrétaire de séance
Géraldine CAMU